



Canadian Hospice Palliative Care Association

Association canadienne de soins palliatifs

ALERTE POLITIQUE - 2

La Commission Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada

Participer et se faire entendre!

Introduction

Nous vous avons envoyé la semaine dernière l'Alerte politique – 1, dont une partie des renseignements sont repris ici. Veuillez consulter les sites de l'ACSP (www.cPCA.net et www.acsp.net) pour relire l'Alerte politique – 1.

Il est important que l'Association canadienne de soins palliatifs, ses membres et les associations provinciales participent aux efforts destinés à rendre les soins de fin de vie de qualité accessibles à toute la population canadienne. L'Association canadienne de soins palliatifs (ACSP) prendra l'offensive de l'atteinte de cet objectif, mais elle a besoin que tous les membres fassent tout ce qu'ils peuvent pour contribuer à changer les politiques. À cette fin, l'ACSP diffusera périodiquement des alertes politiques pour fournir des renseignements généraux et des conseils sur ces questions. Le premier sujet est la Commission Romanow et sa prochaine étape de consultations.

Contexte

Annoncée au printemps 2001, la Commission Romanow a pour mandat d'étudier l'avenir des soins de santé au Canada, de tenir des consultations, et de faire des recommandations au gouvernement fédéral.

Le dossier des soins de santé a fait l'objet d'un grand battage médiatique au cours de l'année écoulée. Les gouvernements provinciaux travaillent rapidement pour réformer les systèmes chancelants de prestation des soins. Les rapports Mazankowski (Alberta), Fyke (Saskatchewan) et Kirby (Sénat du Canada) recommandent tous une refonte complète. La consultation de la Commission Romanow est pour vous une occasion de faire connaître votre point de vue sur ces questions d'importance.

La Commission est récemment entrée dans l'étape des consultations et s'apprête à entendre les partenaires sur les questions importantes liées aux soins de santé. Vous trouverez ci-dessous la liste des dates et lieux des consultations. Pour plus de renseignements, consultez le site Web de la Commission, à www.commissionsoinsdesante.ca.

Suite des événements – Faire une présentation à la Commission Romanow

Voici ci-dessous les centres urbains choisis pour les consultations de la Commission.

4 mars	Regina	Date limite du résumé – 15 février
6 mars	Winnipeg	Date limite du résumé – 15 février
12 mars	Vancouver	Date limite du résumé – 15 février
14 mars	Victoria	Date limite du résumé – 15 février



Canadian Hospice Palliative Care Association

Association canadienne de soins palliatifs

25 mars	Québec	Date limite du résumé – 22 février
26 mars	Montréal	Date limite du résumé – 22 février
2 avril	Toronto	Date limite du résumé – 1 ^{er} mars
4 avril	Ottawa	Date limite du résumé – 1 ^{er} mars
8 avril	Iqaluit	Date limite du résumé – 8 mars
11 avril	Sudbury	Date limite du résumé – 8 mars
15 avril	St. John's	Date limite du résumé – 15 mars
17 avril	Halifax	Date limite du résumé – 15 mars
18 avril	Charlottetown	Date limite du résumé – 15 mars
19 avril	Fredericton	Date limite du résumé – 15 mars
30 avril	Calgary	Date limite du résumé – 29 mars
2 mai	Whitehorse	Date limite du résumé – 5 avril
14 mai	Edmonton	Date limite du résumé – 12 avril
16 mai	Yellowknife	Date limite du résumé – 12 avril

Il faut avoir une autorisation préalable pour prendre la parole, et l'envoi d'un résumé est une obligation. Si vous voulez que votre résumé soit examiné, il doit parvenir à la Commission à la date limite indiquée ci-dessus ou avant. Pour soumettre un résumé, suivez les directives suivantes :

- 1) Établissez la connexion avec www.commissionsoinsdesante.ca, cliquez sur français ou anglais
- 2) Cliquez sur Consultations (côté gauche de la page)
- 3) Cliquez sur Audiences publiques ouvertes (côté droit de la page)
- 4) Cliquez sur Résumés soumis (côté droit de la page)

On vous demandera si vous voulez faire une présentation à titre de particulier ou d'organisation. Les questions se ressemblent beaucoup. L'étape 1 porte sur vos coordonnées. L'étape 2 fournira de l'information sur vous, comme la région où vous préférez assister aux audiences publiques. L'étape 3 vise votre résumé. Vous devez remplir les trois sections suivantes. (Il serait bon de préparer vos réponses à l'avance.) :

- Thème ou objectif général de la présentation – c'est évidemment les soins palliatifs.
- Table des matières de la présentation – fournissez des renseignements généraux sur votre présentation, comme l'accès aux programmes, le financement, l'effet de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance des soins palliatifs comme un service de base sur la prestation des services, etc.
- Conclusion / Recommandations – indiquez quelle sera votre conclusion; elle doit correspondre à l'objectif attendu.



Canadian Hospice Palliative Care Association

Association canadienne de soins palliatifs

Pour faciliter la préparation de votre résumé, vous pouvez consulter les sites de l'ACSP et télécharger ou lire le mémoire de l'Association qui vous fournira notre point de vue. Établissez la connexion avec www.cPCA.net ou www.acsp.net et, pour trouver le mémoire, cliquez sur « Publications et Communiqués de presse, puis suivez les liens.

Voici quatre grands éléments à intégrer dans votre résumé et votre présentation

1. Tous les Canadiens devraient pouvoir avoir accès à des soins de fin de vie de qualité. Un financement suffisant du gouvernement fédéral et des provinces est essentiel pour atteindre cet objectif.
2. Les soins palliatifs sont fournis grâce à des équipes multidisciplinaires et sont un modèle remarquable de prestation de service de soins de santé. L'Association canadienne de soins palliatifs a préparé des Normes nationales de pratique qui seront un outil précieux pour tous les soignants et les cliniciens.
3. Le gouvernement fédéral devrait protéger l'emploi des Canadiens obligés de s'absenter de leur travail pour prendre soin d'un proche.
4. Il faut insister sur la nécessité d'une formation suffisante pour toute l'équipe de soins palliatifs, ce qui inclut le personnel rémunéré, le personnel bénévole, et les familles. Les soins palliatifs devraient faire partie du programme d'études de base de tous les professionnels de la santé, pour une bonne préparation académique et l'acquisition d'une compétence clinique.

Pendant qu'elle prépare la trousse d'information qui sera envoyée le 20 février, l'ACSP désire savoir si d'autres éléments pourraient y être ajoutés. Communiquez vos idées à Sharon Baxter ou à Greg Adams, dont les coordonnées sont ci-dessous.

Mesures à prendre

1. Examinez les Alertes politiques quand elles paraissent et envoyez-les à des personnes que la question des soins de santé intéresse.
2. Mettez votre nom sur la liste ACSP des champions en communiquant avec Greg Adams, au 613-241-3663, poste 222, ou envoyez-lui un courriel (gadams@scohs.on.ca).
3. Les associations et les particuliers qui veulent comparaître devant la Commission doivent envoyer un résumé ou une synthèse de leur présentation avant de recevoir le feu vert pour parler à l'audience publique de leur localité. Consultez le site de la Commission, à www.commissionsoinsdesante.ca, pour obtenir d'autres détails. Vous pouvez aussi communiquer avec Sharon Baxter par téléphone, au 613-241-3663, poste 227, ou par courriel (sbaxter@scohs.on.ca) pour d'autres renseignements.